



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Baptiste GAGLIO, Maire de Demandolx, certifie que l’avis d’enquête publique lié à l’arrêté préfectoral N°2023-251-002 du 8 septembre 2023 prescrivant l’ouverture de l’enquête publique unique sur le territoire des communes de Soleilhas, Demandolx et Ubraye concernant le projet de mise en conformité du captage de la source de Saint-Barnabé a été affiché sur la commune depuis le 13 septembre 2023 et ce jusqu’à la fin de l’enquête, à savoir le 3 novembre 2023 inclus.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A Demandolx, le 14 novembre 2023

Le Maire,
M. GAGLIO Baptiste

